

Association Professionnelle des Artistes conteurs et conteuses

QUEL LIEU POUR LE CONTE ?

Un espace scénographique qui serve l'art du conte

Une enquête

Des données

Construire une salle pour le conte ?

Envisager un dispositif itinérant ?

A la fin des années 70, dans l'émergence du renouveau du conte, les artistes des arts du récit sont apparus comme nouveaux acteurs et actrices du spectacle vivant. Leur art est millénaire mais leur entrée dans le professionnalisme était toute fraîche. Ils étaient peu nombreux et ont répondu aux demandes des lieux qui les accueillent : bibliothèques, petites salles de théâtre ou plein air. Les années ont passé, actives et passionnantes pour faire naître et grandir le monde du conte en France.

Pour cela, l'adaptabilité était maîtresse. Pour les pionniers venant pour la plupart d'autres arts (théâtre, musique, etc.) cela ne posait pas problème. Le temps a passé, la reconnaissance dans le milieu culturel s'est établie mais hormis quelques très rares lieux dédiés au conte, aucune réflexion sur la simple question « quel serait un lieu pour le conte » ne s'est imposée.

Pourtant dans ces mêmes années, que ce soit pour le théâtre, l'opéra, la danse ou la musique, les espaces scéniques se sont différenciés et multipliés, cherchant souvent des jauges de plus en plus importantes. Mais ce n'est pas forcément le propos de l'art du récit qui recherche des lieux plus intimes où la parole et le contact avec le public doivent être centraux.

Au sein de l'Association Professionnelle des Artistes conteurs et conteuses, un questionnement a émergé : les lieux usuels sont-ils satisfaisants ? Quelles incidences leurs dispositifs ont-ils sur la relation conteur-public ? Quels en sont exactement les avantages et les inconvénients ?

Que serait donc un lieu pour le conte qui apporterait autre chose ?

Les conteurs et conteuses peuvent répondre à ces questions : rien de spécial à vrai dire, simplement **un espace scénographique qui serve la parole.**

Une large enquête professionnelle

Des membres de l'Apacc se sont réunis pour constituer la Commission Quel lieu pour le conte.

Dans un premier temps, elle a cherché à établir la réalité des besoins techniques inhérents au métier pour les comparer à la réalité vécue au quotidien.

Ensuite se sont posées les questions sur les désirs de jauges en fonction des publics (le tout-public/enfance/adulte) et du rapport scénographique conteur-auditoire. Pour aller ensuite dans une recherche plus artistique sur le désir de qualité que les conteurs et conteuses éprouvent dans la relation qu'ils ou elles veulent établir avec leurs auditoires.

Des grilles de questionnaires ont été déterminées, des enquêtes effectuées auprès de 50 conteurs et conteuses¹ de l'Apacc mais également de l'extérieur.

À la suite des dépouillements de toutes ces informations, des données ergonomiques, scénographiques et techniques ont apparues sur les conditions matérielles de l'exercice de l'art du conte faisant valoir les besoins de ¾ des artistes ayant répondu aux divers questionnaires.

Pour en apporter une vision moins théorique, une modélisation de salle a été dessinée. Elle n'a pas encore vocation à être un « projet » et n'a aucune revendication révolutionnaire en matière architecturale ou technique. Elle n'a que la prétention, en fonction d'une jauge de spectateurs établie à moins de 150 places, d'apporter aux conteurs et conteuses mais également à tout artiste qui voudra l'utiliser, du confort et de la qualité dans les rapports humains et artistiques.

¹ Un recensement du nombre total des artistes de l'art du récit n'existe pas à l'heure actuelle. Mais nous pouvons estimer qu'en extrapolant au chiffre de 800 professionnel·les, 50 conteurs et conteuses représentent 6,25% de cette population, chiffre recevable pour une statistique.

Les données retenues pour une salle de conte

Des éléments nécessaires aux $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées² ont fait apparaître les mêmes demandes sur la jauge, l'espace public, le rapport scène-salle, l'espace scénique, les lumières, le son et les loges.

La jauge

Par rapport au répertoire et à la relation indispensable avec le public, une jauge maximale de 150 personnes est souhaitée par l'ensemble de la profession³. Les conteurs ou conteuses attirant plus de public sont accueilli-es dans les théâtres et font appel à d'autres technologies de sonorisation par exemple.

Les gradins

De façon unanime, pour favoriser le rapport scène-salle, l'installation du public en gradinage s'est distinguée. A cette implantation, reprenant l'antique principe d'odéon favorisant la focalisation de l'attention, un gradin en arc de cercle a été également privilégié par l'ensemble des conteurs et conteuses interrogé-es, sans le moindre doute.

Cependant, un élément important sur la circulation du public a été également soulevé. Pour favoriser l'écoute et l'imaginaire individuel et collectif, il faut veiller à une intelligente circulation des publics au sein de l'espace : l'accès par l'arrière des gradins est à privilégier.

Le rapport scène - salle

Chaque conteur ou conteuse établit les liens avec son auditoire qui lui sont propres. Les distances 1^{er} rang- conteur évoluent entre 1,50 et 4m, pour un ou deux artistes. Pour plusieurs artistes avec instruments ou accessoires, 4 à 5 m peuvent être souhaités.

La scène

L'ouverture, dépendant des places extrêmes du premier rang cour et jardin du gradin, est défini par cette donnée. La profondeur du plateau respectant les différences d'implantations scéniques nécessite un maximum de 7m dans le cas d'une position de l'artiste à 5m du premier rang.

Les entrées-sorties plateau restent basiques : fond plateau, jardin et cour.

L'éclairage

Pleins feux ou douche qui isole le conteur ou la conteuse, les éclairages des spectacles de conte restent sobres. Le choix de changements d'ambiance implique malgré tout un jeu d'orgues pour équiper les projecteurs.

Le son

Donnée particulièrement précieuse à l'oralité. Deux points sont à retenir :

Le conteur, seul en scène, doit souvent lutter contre des nuisances sonores extérieures ou liées aux équipements de ventilation. C'est très souvent la cause principale d'inconfort rencontrée dans les lieux.

Un installation de soutien électroacoustique permet souvent de contrecarrer une acoustique naturelle inadaptée.

Les loges Comme tout artiste, le conteur ou la conteuse ont un réel besoin de loge ayant une table, une chaise, des lumières pour se maquiller correctement et un portant pour suspendre costume de scène et vêtements personnels. Un point d'eau et des toilettes à proximité sont également souhaités.

² 73% exactement des conteur-ses ayant répondu à l'enquête.

³ Les jauges moyennes des artistes interrogé-es varient sur une année de 21 à 151 spectateurs par représentation, publique ou scolaire.

QUE PEUT-ON FAIRE MAINTENANT ?

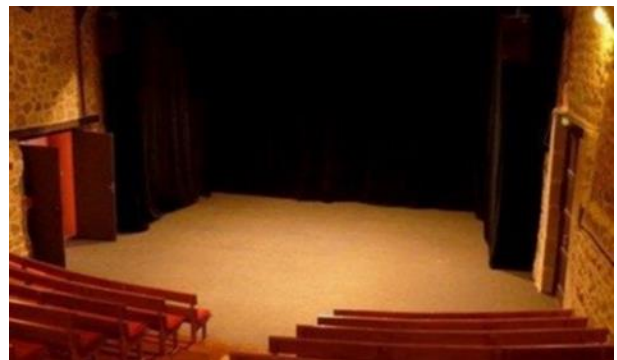
Ce fort consensus de la profession sur l'ensemble de ces points a fait émerger une base de programme architectural. Un lieu fixe servant le conte peut désormais s'imaginer.

Nous parlons de lieu pour le conte mais il nous semble que des salles de ce type avec des jauges d'environ 150 personnes seraient parfaitement adaptées à des ensembles de musique de chambre, des lectures publiques, des rencontres citoyennes, ne nécessitant pas de besoins techniques particuliers.

Des exemples trop rares existent.



L'Odéon - Théâtre d'Angoulême - 60 places



Saint-Angel en Corrèze (19200) 126 places chez un particulier



Salle de l'Œil vert – Théâtre de Liège

Association Professionnelle des Artistes Conteurs et Conteuses

Siège social : Centre Marius Sidobre, 26 rue Emile Raspail - 94 110 Arcueil

Association Loi 1901 – Siret n° 817 524 226 00013

CONSTRUIRE UNE SALLE POUR LE CONTE ?

On l'a vu dans les exemples précédents, quelques rares Scènes nationales sont équipées de tous petits espaces propices au spectacle vivant et à l'expression du conte. La plupart du temps, des salles trop grandes impliquent des moyens plus ou moins efficaces ou élégants pour en limiter la jauge (rideaux poussiéreux disposés sur les fauteuils, rideaux de jauge altérant souvent l'acoustique autant qu'ils délimitent un espace restreint).

Pourtant dans ces « grands » lieux, Scènes nationales, Centres dramatiques ou théâtres de ville, le très fort développement du travail de médiation, développé depuis quelques années et très fortement appuyé par le Ministère de la Culture, devrait inciter à développer des espaces adaptés à l'accueil de petits groupes de deux à trois classes scolaires par exemple.

Au-delà de ces lieux importants situés dans de grandes agglomérations, un « petit » lieu intime, simple à investir pour les artistes, peu onéreux à faire fonctionner et à entretenir, pourrait être non seulement un complément intéressant dans le maillage des salles de spectacles du pays mais également apporter une « personnalité » à beaucoup de petites agglomérations favorisant l'organisation de manifestations à leur parfaite échelle.

Nous l'avons déjà évoqué, ces manifestations (au-delà même de l'art du conte) requièrent très peu de surfaces et très peu de techniques spécialisées. Nous nous sommes donc livrés à la réalisation d'un tableau de surface de ce qui pourrait être un équipement de ce type.

Avec des fourchettes hautes et basses représentant divers choix⁴ qui pourraient être faits par le maître d'ouvrage, les surfaces à construire (SDO) pour un tel équipement s'échelonnent donc entre 570 et 720 m² et des surfaces extérieures variant de 90 à 220 m².

Avec un prix moyen de 1 800 €/m² parfaitement adapté à ce genre d'ouvrage, intégrant des modes de construction à haute qualité environnementale, nous pensons qu'un équipement de ce type représente entre 1 M€ et 1,4 M€ de coût travaux, soit des opérations avec des coûts d'objectif (hors foncier) de l'ordre de 1,4M€ à 2M€ € TTC

C'est donc un projet qui peut s'adresser à des villes de toute taille car l'investissement peut rester maîtrisé, projet de quartier, projet de petites communes ou d'intercommunalités rurales, projet qui cherche avant tout à privilégier le lien culturel et qui peut s'ouvrir à de multiples formes artistiques.⁵

⁴ Dans les deux hypothèses, les espaces de spectacle sont identiques. Les variables entre les hypothèses basses et hautes ont été faites sur la taille des espaces d'accueil, le nombre de loges ou le nombre de bureaux. Ces variables représentent donc des modes d'exploitation différents qui peuvent varier selon les choix des maîtres d'ouvrage.

⁵ Développer, notamment grâce à ces aménagements minimaux et peu onéreux, une politique de résidence (d'artistes, d'écrivains, de chercheurs...) de longue durée (jamais inférieure à un mois) sur ces territoires, résidences de création ou d'« immersion » permettant de vraies rencontres.

Recommandations de Franck Margerin dans « Culture et ruralité, le laboratoire des possibles » Les études de l'Attribut – juin 2019.

Désignation	Hypothèse basse					Hypothèse haute							
	Qté	Jauge	Postes de travail par local	Total m2 SU	Bilan m2 SU	Bilan m2 SDO	Qté	Jauge	Postes de travail par local	m2 SU par local	Total m2 SU	Bilan m2 SU	Bilan m2 SDO
ACCUEIL DU PUBLIC					135 m2	169 m2						171 m2	214 m2
HALL D'ACCUEIL					135 m2	169 m2						171 m2	214 m2
Sas d'entrée				0 m2							5 m2		
Espace hall + bar	1	150	75 m2	75 m2						90 m2	90 m2		
Espace accueil information billetterie, partie publique	1	20	20 m2	20 m2						30 m2	30 m2		
Sanitaires publics	4		5 m2	20 m2						5 m2	20 m2		
Stockage et documentation				0 m2						6 m2	6 m2		
Local ménage	1		4 m2	4 m2						4 m2	4 m2		
Local déchets / tri sélectif	1		4 m2	16 m2						4 m2	16 m2		
POLLE SPECTACLE					309 m2	396 m2						330 m2	468 m2
SALLE DE SPECTACLE					237 m2	296 m2						237 m2	296 m2
Salle de spectacle public	1	150 pl. assises fixes	128 m2	128 m2						128 m2	128 m2		
Salle de spectacle plateau	1	15mx7m	105 m2	105 m2						105 m2	105 m2		
Régie	1		4 m2	4 m2						4 m2	4 m2		
LOCAUX TECHNIQUES DE SCENE					25 m2	35 m2						25 m2	35 m2
Quai livraison /espace tampon	1		10 m2	10 m2						10 m2	10 m2		
Local stockage technique	1		15 m2	15 m2						15 m2	15 m2		
LOCAUX PERSONNEL TECHNIQUE					12 m2	17 m2						10 m2	14 m2
Bureaux techniques	1	2		12 m2						10 m2	10 m2		
LOCAUX ARTISTES					29 m2	41 m2						58 m2	81 m2
Loges ind. ou double	1	1 à 2	8 m2	8 m2						8 m2	16 m2		
Loges collectives 4 places	1	4	12 m2	12 m2						12 m2	24 m2		
Douches/WC loges	1		9 m2	9 m2						9 m2	18 m2		
LOCAUX PARTAGES ARTISTES ET PERSONNELS					6 m2	8 m2						30 m2	42 m2
Foyer artistes et personnels (Catering)	1		6 m2	6 m2						30 m2	30 m2		
POLLE ADMINISTRATIF					5 m2	6 m2						27 m2	34 m2
BUREAUX					0 m2	0 m2						12 m2	15 m2
Bureaux individuels	0									12 m2	12 m2		
ESPACES SUPPORTS					5 m2	6 m2						15 m2	19 m2
Local informatique/copieur	1		5 m2	5 m2						5 m2	5 m2		
Sanitaires personnel	0		0 m2	0 m2						5 m2	10 m2		
RECAPITULATIF DES SURFACES UTILISEES					449 m2	571 m2						528 m2	715 m2
Accueil du public					135 m2	169 m2						171 m2	214 m2
Spectacle					309 m2	396 m2						330 m2	468 m2
Administration					5 m2	6 m2						27 m2	34 m2
ESPACES EXTERIEURS					90 m2							220 m2	
Parvis				0 m2						80 m2	80 m2		
Aire de livraison	1	2	30 m2	30 m2						30 m2	30 m2		
Aire de stationnement véhicules légers personnel				0 m2						50 m2	50 m2		
Stationnement PMR	1	2	50 m2	50 m2						50 m2	50 m2		
Stationnement vélos	1	5	10 m2	10 m2						10 m2	10 m2		

ENVISAGER UN DISPOSITIF ITINÉRANT ?

Le projet de construction d'un lieu permanent est un acte fort qui engage sur le long terme. Malgré cela, toutes les collectivités ne peuvent pas s'engager sur de tels enjeux. C'est pourquoi nous pouvons aussi penser à un dispositif itinérant parfaitement adapté aux besoins des conteuses, conteurs et autres artistes ayant besoin de petits espaces de représentation et d'une audience contenue.

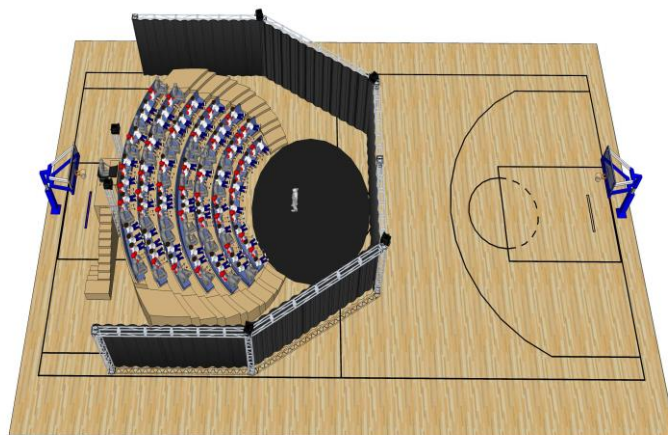
La simplicité des besoins exprimés précédemment permet d'implanter un dispositif qui serait spécialement conçu pour nos usages dans de très nombreux espaces existants : salle des fêtes, gymnase, chapiteau, etc...

En page suivante figure une hypothèse de dispositif⁶ qui nous a servi à illustrer les résultats de notre enquête, à vérifier que tous les participants partageaient la traduction spatiale qui en avait été faite puis à élaborer les estimations des équipements nécessaires.

Ce dispositif, dont la conception recherche avant tout la simplicité et l'efficacité, nécessite :

- la construction d'un gradin adapté avec des rangs courbes ou, pour simplifier, en pans coupés,
- l'achat de structures existantes dans le commerce,
- l'achat de rideaux pour envelopper l'espace,
- l'achat de quelques matériels techniques (éclairage et son).

Pour visualiser l'échelle du dispositif, nous l'avons représenté ci-dessous implanté sur le terrain de basket d'un gymnase. Il représente la moitié de sa surface.



⁶ Réalisée par l'agence de scénographie Kanju

Un dispositif de ce type représente un investissement entre 100 et 170 000 € HT.

Les différences entre les deux hypothèses sont concentrées sur les assises et le matériel de sonorisation.

- Dans l'hypothèse basse les auditeurs sont assis sur des coussins à même le gradin, dans l'hypothèse haute des banquettes avec dossier sont ajoutées sur le gradin.
- La sonorisation chiffrée dans les 2 hypothèses n'est pas une sonorisation destinée à fortement amplifier le son, elle est plutôt destinée à focaliser un soutien sonore sur l'auditoire et contrecarrer les acoustiques très souvent inadaptées des lieux sportifs ou trop volumineux.

Matériel	hypothèse basse			hypothèse haute		
	Q	PU	Total	Q	PU	Total
Gradins	150	360	54 000 €	150	600	90 000 €
Structures			20 000 €			30 000 €
Rideaux			6 000 €			10 000 €
Projecteurs, câblage			20 000 €			30 000 €
Sonorisation			6 000 €			10 000 €
Total			106 000 €			170 000 €

À ces coûts spécifiques il faudra ajouter les éléments de contexte liés au type de projet que la collectivité entendra mettre en place (personnel de montage, véhicule pour le transport du matériel, frais de stockage) et qu'il nous est impossible d'estimer.

Ces frais peuvent être très variables en fonction du projet.

- Pour une exploitation de très courte durée, les matériels (structures, éclairage, son) peuvent même être loués.
- Certaines collectivités possèdent des services « évènementiel » dont les compétences peuvent largement prendre en charge le montage et l'exploitation d'un tel dispositif.
- Pour des projets envisageant plusieurs montages par an (une période à chaque saison...) dans une même commune, la question du stockage sera prépondérante alors que les coûts de transport seront quasi-nuls.
- Un projet monté avec plusieurs communes et une implantation de moyenne durée sur chacune des communes peut amener à des coûts de stockage nuls...

L'outil nous semble très « agile » et peu cher, il permet d'envisager des projets de toute nature.

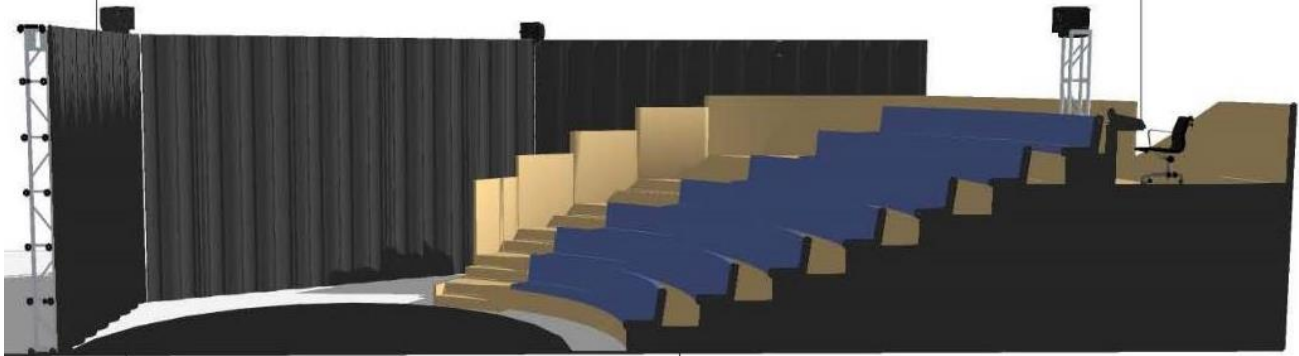
Quelques perspectives

LES RIDEAUX, LES PROJECTEURS ET LA STRUCTURE PORTEUSE :

- poutres tridimensionnelles carrées; solution technique à affiner
- structure adaptable, facile à monter
- permet l'accroche des rideaux et des projecteurs selon les demandes des conteurs
- 3 positions pour les rideaux
- 6 positions pour les projecteurs
- 4m de haut

LA RÉGIE :

- régie 1 place de 1.20m x 2.40m
- plan de travail de 0.45m x 1.20m

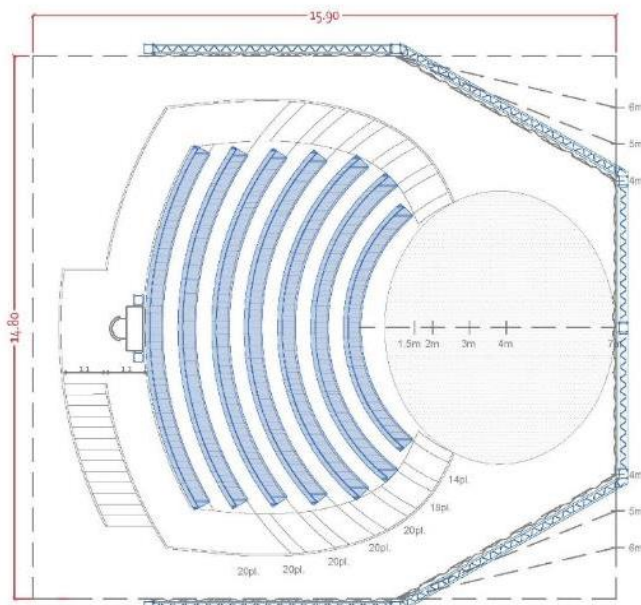


LE SOL :

- sol souple
- délimite l'espace du conteur
- forme ovale reprenant la courbe du gradin

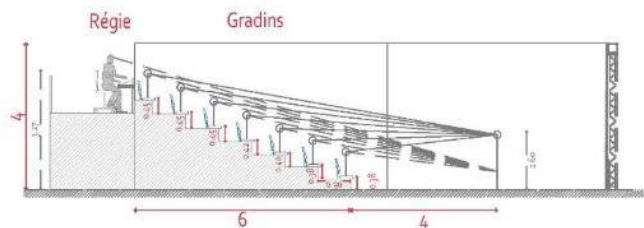
LE GRADIN :

- capacité : 132 places
- forme englobante permettant une meilleure vision
- 7 rangs
- rangées continues de 20 places maximum par rang
- profondeur de gradin : 90cm
- hauteur d'assise progressive: 38cm/40cm/42cm/45cm
- banquettes
- oeil du spectateur au dernier rang à 3,30m



Compte-tenu de la variété des installations des conteurs, de nombreux paramètres du dispositif sont adaptables en fonction des besoins en lumière, du type de public, du rapport scène/salle recherché... On peut ainsi moduler :

- la position du conteur
- la position des rideaux
- la position des projecteurs
- la disposition des spectateurs



En coupe, le dispositif est pensé pour offrir des conditions d'installation confortables pour le public :

- la profondeur des gradins est de 90cm permettant un passage facile tout en conservant une proximité avec le conteur et une salle assez ramassée .
- la hauteur des assises est progressive, de 38cm dans les deux premiers rangs jusqu'à 45cm. Cette variation permet d'avoir des assises plus confortables pour les enfants dans les premiers rangs mais néanmoins accessibles aux adultes.
- la visibilité est confortable.
- l'œil des spectateurs du dernier rang est à 3,30m de haut, les rideaux sont à 4,00m de haut afin de limiter les interférences et d'isoler les spectateurs.

Association Professionnelle des Artistes Conteurs et Conteuses

Siège social : Centre Marius Sidobre, 26 rue Emile Raspail - 94 110 Arcueil

Association Loi 1901 – Siret n° 817 524 226 00013